Communiqué de presse

Monsieur Éric EDOUARD, Maire de Marles-les-Mines, le Conseil Municipal et Monsieur François MARTY, président de la Foncière Chênelet sont heureux de vous convier à l'inauguration des *8 logements en éco-construction de Marles-les-Mines.*

le mercredi 15 mars 2023 à 14H30, 80 Allée des Sorbiers, 62540 MARLES-LES-MINES.

Des logements nouvelles générations !

La Foncière Chênelet a été mise en relation avec les élus de la Commune de Marles-les-Mines par l'intermédiaire de Territoire 62 en 2017.

La ZAC des Wagonnages fraichement a été créée pour permettre **l'implantation d'environ 150 logements** sur le site d'une importante friche industrielle qui demandait à être résorbée. Le choix a été fait de réserver une parcelle pour réaliser **une opération de logements locatifs sociaux** afin de garantir une mixité sociale dans ce quartier destiné à accueillir une population jeune.

Le projet est composé de **huit logements sociaux,** 5 PLAi et 3 PLUS qui sont contenus dans un seul bâtiment qui s'implante sur presque toute la longueur de la parcelle.
La longueur importante du bâtiment lui confère presque la dimension des alignements de maisons, caractéristique de l'urbanisme du pays minier, dont l'opération de la ZAC des Wagonnages reprend les codes.

10 entrepreneurs locaux ont été mobilisés pour la construction des logements et **6 800 heures d'insertion par l'activité économique** ont été réalisées.

Après une rencontre et formation à la prise en main des spécificités du logement écologique Foncière Chênelet, les **17 habitants ont pris possession de leur nouveau chez-soi** début janvier.

Les 8 logements Foncière Chênelet de Marles-les-Mines ont été **primés aux premiers trophées Rev3 du CD2E.** Une vidéo de mise en valeur a été produite et est à retrouver sur notre site internet.

La qualité écologique et la haute performance énergétique des logements est également reconnue par l'obtention du **Label E+/C- niveau E2-C2 et une certification RT 2012 -20%.**

Descriptif des logements

Gestion locative : Immobilière Sociale 62
630 m² de surface utile
5 logements conventionnés PLAi - 3 logements PLUS

- 8 T3 de 78,80 m²

Loyer moyen mensuel : 392€ (PLAi) ou 464€ (PLUS) + 80€ de charges estimées. Les charges comprennent l'eau du logement, l'électricité des communs et la maintenance.

> Chauffage par ventilation double flux et chauffe-eau thermodynamique couplé à des panneaux photovoltaïques : de 350 à 400 euros de consommation par an
> Récupération d'eau de pluie : 50% d'économies en moyenne

LOTS	ENTREPRISE	NB D'HEURES
Gros oeuvre / VRD	NOVEBAT / STPS	2 352 h
Structure bois, menuiseries, plâteries	Société de Construction Ecologique	6 800 h
Couverture et étanchéité	NASS ETANCHE	300 h
Electricité	H2ET	440 h
Plomberie, sanitaire, eau de pluie, chauffage, ventilation	SNV PLOMBERIE	1044 h
Carrelage, faïence	CARROPALE	872 h
Peinture / sols souples	EUROPE PEINTURE 59	945 h
Serrurerie	SAS HEDOUX	663 h
	TOTAL	13 416 h

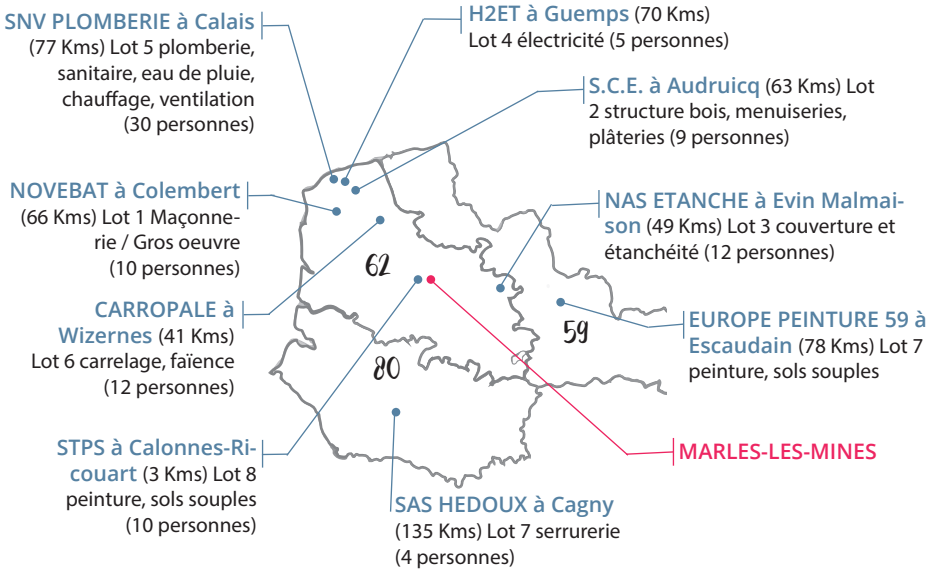

Les dates-clés du projet

- **2017** premiers échanges et rencontres sur site.
- **Juillet 2020** obtention du Permis de Construire.
- **Août 2021** signature des marchés, début du chantier.
- **Novembre 2022** réception des travaux.
- **Décembre 2022** accueil des habitants dans leurs logements.

Un financement partenarial

Montant du projet : 2 110 000 € TTC
Répartition des financements :

- Communauté d'agglomération Béthune-Bruay Artois-Lys Romane - DREAL Hauts-de-France
  89 510 €
- Communauté d'agglomération Béthune-Bruay Artois-Lys Romane
  80 000 €
- Fondation Abbé Pierre
  78 882 €
- AG2R LA MONDIALE
  228 000 €
- Caisse des Dépôts et consignations - emprunt
  510 000 € (garanti d'emprunt : département du Pas-de-Calais et commune de Marles-les-Mines)
- Foncière Chênelet - fonds propres
  1 123 608 €

Mise à disposition du terrain par la commune de Marles-les-Mines et Territoires 62

Un logement social et écologique créateur de solidarité

Maître d'ouvrage d'insertion, la Foncière Chênelet monte des opérations (construction ou réhabilitation) de logements sociaux écologiques de grande qualité, à faibles charges, adaptés aux handicaps et ainsi au vieillissement à domicile des personnes âgées. La Foncière Chênelet intervient principalement dans les territoires ruraux. Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale, elle contribue au développement de l'économie locale et à l'insertion par l'activité économique.

Merci à nos partenaires et investisseurs

Bureau Calaisien d'Architecture et de Création
Palabres architectes
Alterea Ingénierie
AG2R La Mondiale
Fondation Abbé Pierre
Banque des Territoires
Préfet de la Région Hauts-de-France – Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane
Territoires Soixante-Deux
IS62 Immobilière Sociale 62

CONTACT PRESSE
François MARTY - 06.19.24.38.85 - secretariat@fonciere-chenelet.org
www.fonciere-chenelet.org